

FINALITES DES TRAITEMENTS

La gestion des canaux de communication regroupe principalement les finalités suivantes :

Finalités	Base légale permettant le traitement	Données obtenues auprès de Tiers ¹	TRANSFERT DES DONNEES VERS UN PAYS NON MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE (*)
Communication multicanal (courrier, emails, fax)	INTERET LEGITIME (gestion opérationnelle de l'activité)	OUI	Etats- Unis Monaco

() Hors transferts vers la Suisse mentionnés dans les présentes mentions au titre de la sous-traitance de certains traitements notamment informatiques.*

¹ Les informations concernant les tiers sont disponibles sur simple demande adressée à la société de gestion.